

# Contrôle parental

Un outil pour limiter les dangers qui ne saurait remplacer le dialogue et l'accompagnement des parents

## 5 équipements numériques différents en moyenne par foyer

(smartphone, tablette, ordinateur portable, TV, console de jeu, etc.)\*

**82 % des jeunes de 10 à 14 ans** indiquent aller régulièrement sur Internet sans leurs parents\*\*

**46 % des parents de jeunes âgés de 8 à 17 ans ont mis en place des solutions pour suivre l'activité de l'enfant sur Internet** (le plus souvent un système de contrôle parental)\*\*

Les outils numériques font partie intégrante de notre quotidien. Internet offre une ouverture sur le monde sans limite avec une mine d'informations passionnantes, mais attention aux dangers potentiels (exposition accidentelle aux contenus choquants, violents ou pornographiques, violation des données personnelles, etc.).

### Comment ça marche ?

- **Logiciel ou application** (gratuit ou payant) proposé par votre opérateur mobile, votre fournisseur d'accès Internet ou intégré dans l'appareil de votre enfant ; activé et configuré par les parents et protégé par un mot de passe.
- **Il permet de limiter les risques :**
  - bloquer l'accès aux contenus inadaptés aux mineurs,
  - définir le temps de connexion,
  - consulter l'historique de navigation et accéder à des statistiques.
- **Une protection à adapter en fonction de l'âge et de l'utilisation de votre enfant :**
  - **le profil « enfant »** permet de naviguer dans un univers fermé dit « Liste blanche ». Votre enfant n'aura accès qu'à une sélection de sites prédéfinis,
  - **le profil « adolescent »** permet de naviguer sur Internet en limitant l'accès des sites illégaux et inappropriés (pornographie, violence...) via une « Liste noire»,
  - vous pouvez aussi choisir d'élargir l'interdiction à d'autres sites sensibles (vidéos et musique en téléchargement illégal) et à certains jeux ou logiciels.

### Les bons réflexes

- **Conseils pratiques**
  - **Expliquez à votre enfant votre démarche :** le contrôle parental n'est pas une punition ! C'est un outil pour le protéger et non pour entraver sa liberté ; il aura ainsi moins tendance à vouloir le contourner !
  - **Installez un contrôle parental** sur tous les équipements utilisés par votre enfant,
  - **Informez votre enfant** du bon comportement à adopter et des règles sur Internet (le contrôle parental n'assure pas une protection totale !) :
    - ne pas donner ses coordonnées,
    - ne pas acheter seul quelque chose,
    - supprimer les mails d'inconnus et ne pas cliquer sur les liens,
    - ne pas accepter de rendez-vous de personnes inconnues sur internet ou sur les réseaux sociaux.
  - **Vous ne maîtriserez jamais totalement la pratique de votre enfant :** le dialogue est essentiel pour les aider à comprendre et exprimer leurs émotions et maintenir une relation de confiance.
- **Comment réagir en cas d'exposition à un contenu choquant ?**
  - Souvent, l'enfant n'ose pas parler, de honte ou de peur d'être privé d'écrans : **il est important de le rassurer, de le déculpabiliser, et de partager avec lui ses émotions.**